

PLUZ' D'INFOS

www.pluzunet.bzh

Bulletin
d'informations
municipales

#06

HIVER
2024



P.16

Sacrée tempête !

Qu'est-ce que
PayFiP ?

2



Projet cirque
à l'école du Tilleul

16



Recensement
2024

19

 Recensement
de la population 2024



- tous connectés !

LA COMMUNE DE PLUZUNET A MIS EN PLACE DEPUIS QUELQUES SEMAINES LE SERVICE DE PAIEMENT PAYFIP.

Qu'est-ce que PayFiP ?

- Un **service de paiement en ligne** mis à disposition gratuitement par le service des Impôts pour permettre le règlement des factures émises par les collectivités locale (cantine, garderie, locations..).
- **Paiement par carte bancaire ou par prélèvement unique SEPA.**
- Un service **disponible 24h/24 et 7j/7.**
- Un service **sécurisé**, sous authentification pour le prélèvement.

Comment utiliser PayFiP ?

L'usager se connecte sur la page internet www.payfip.gouv.fr et renseigne les éléments indispensables au règlement, mentionnés sur l'avis de sommes à payer (ASAP) dont il a été destinataire.



Le programme DES ATELIERS NUMÉRIQUES

Inscrivez-vous à la mairie
02 96 47 82 41
Renseignements : 06 31 06 47 61
atelier-numerique@lannion-tregor.com



RETOUCHER DES IMAGES AVEC « PAINT.NET »



TABLETTE / SMARTPHONE : FICHIERS, NOTIFICATIONS...



LE SITE DE L'ANTS : EXEMPLE DE DEMANDE (CNI)



LA DÉCLARATION DES REVENUS EN LIGNE



PROGRESSER GRÂCE AUX LOISIRS NUMÉRIQUES



CAFÉ NUMÉRIQUE : LES LOGICIELS LIBRES

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers Pluzunétois,

C'est toujours un plaisir que de vous transmettre le nouveau bulletin municipal, rétrospective du semestre écoulé, et agenda de la vie de la commune pour le semestre à venir.

L'année 2023 s'achève sur le souvenir « décoiffant » de la tempête Ciarán qui a touché de plein fouet la commune, heureusement sans faire de victime.

Au matin du 2 novembre, les dégâts étaient conséquents : beaucoup d'arbres tombés qui ont paralysé notre réseau routier, les réseaux électrique et téléphonique hors service... Je tiens à remercier les services techniques, les particuliers, les agriculteurs et les élus qui ont prêté main-forte pour que les routes soient dégagées. Les équipes d'Enedis ont fait un travail admirable face à des dégâts d'une ampleur considérable sur toute la région. Même si le rétablissement de certaines habitations a pu paraître long et même si des habitations peuvent encore être sans téléphone ni internet, je sais que les techniciens ont fait leur maximum souvent dans des conditions difficiles et dangereuses. Dans ce contexte, j'ai une pensée pour l'agent d'Enedis qui a perdu la vie dans le département voisin du Finistère. Dans plusieurs de nos quartiers, la tempête a déclenché l'entraide et la solidarité. C'est ce dont nous devons nous souvenir.

Cette fin d'année 2023 nous rappelle que nous sommes — déjà ! — à mi-mandat. Le temps passe vite ! Depuis juillet 2020, nous nous sommes attachés à entretenir les bâtiments et renouveler les matériels des services techniques (tractopelle, camion, tracteur, ...), à investir pour l'école et la jeunesse (City-Stade, numérique dans les classes), tout ceci sans avoir recours à l'emprunt dans un contexte budgétaire serré. La conduite prudente des finances communales, avec la revalorisation des taux (inchangés depuis près de 10 ans) votée début 2023, nous permet d'amortir peu à peu la dette, de dégager une capacité d'autofinancement et d'envisager les projets de la seconde moitié du mandat. Je pense en particulier à la rénovation de la salle polyvalente, pour laquelle les études opérationnelles devraient débuter en 2024. Mais Pluzunet ne se limite pas qu'à ses finances ! De nombreuses initiatives municipales et associatives ponctuent notre quotidien. À ce titre, je salue la persévérance de notre marché hebdomadaire, chaque vendredi sur la place du bourg. Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour consommer sain, local, artisanal... Le marché répond à nos attentes ! Je vous invite tous, autant que possible, à soutenir le travail de nos maraîchers, restaurateurs, artisans... Le dynamisme du marché passe aussi par des marchés « à thème » qui sont toujours de belles réussites, créateurs de rencontres et de lien social.

Fait majeur de l'année 2024 : le recensement. Dès la fin du mois de janvier, nos deux agents recenseurs Chantal GUERSON et Edith CONGARD parcourront la commune et passeront chez chacun d'entre vous. Nous devons leur réserver le meilleur accueil. Au-delà d'être une enquête obligatoire, le recensement représente un enjeu primordial pour la commune : en déterminant l'évolution de notre population, le recensement influence directement les dotations de l'État versées à Pluzunet, les moyens l'école, la pérennité des services locaux...

Parmi ces services locaux, il y en a un auquel je voudrais rendre hommage dans ce bulletin : notre cabinet infirmier. Présentes au quotidien à nos côtés, actrices essentielles de notre santé, nos quatre infirmières assurent une mission essentielle en zone rurale, en particulier dans un contexte d'accès aux soins de plus en plus difficile. En 2023, une page importante se tourne au sein du cabinet : Jeanne LARVOL a pris sa retraite fin septembre, et Caroline CHAPISEAU prend sa retraite bien méritée, le 1^{er} janvier 2024, après 30 ans au service des Pluzunétois. Infirmière et élue depuis quatre mandats, Caroline connaît chacun d'entre nous, chacune de nos maisons. Heureusement sa relève est assurée, et nous devons mesurer la chance que nous avons d'avoir cette équipe locale au service de notre santé. Belle et heureuse retraite à vous, Caroline et Jeanne.

Belle et heureuse année 2024 à tous, au plaisir de vous retrouver à l'occasion des vœux de la municipalité, vendredi 19 janvier 2024 à 19h à la salle polyvalente.

Romuald COCADIN, Maire de Pluzunet.



SOMMAIRE

| | |
|--|--------------|
| Tous connectés ! | |
| Qu'est-ce que PayFiP ? | 2 |
| Édito | |
| Le mot du Maire | 3 |
| Les invitées | |
| Caroline, Jeanne, Mélanie, Marina et Katell | 4 |
| Vie municipale | 5-7 |
| Conseils municipaux | 8-9 |
| Vie culturelle & associative | 10-13 |
| Dans le rétro | 14-15 |
| Enfance & jeunesse | 16-17 |
| Agenda | 18 |
| Infos pratiques | 19 |
| Recensement à 16 ans | 20 |

Caroline, Jeanne, Mélanie, Marina et Katell



UNE PAGE SE TOURNE AU CABINET INFIRMIER DE PLUZUNET AVEC LES DÉPARTS EN RETRAITE DE CAROLINE ET JEANNE, REMPLACÉES PAR MÉLANIE ET MARINA, AVEC KATELL.

ENTRETIEN

Caroline et Jeanne, pouvez-vous retracer votre parcours ?

Caroline : j'ai fait mes études d'infirmière en région Parisienne et après avoir exercé en hôpital j'ai rejoint en 1994 le cabinet infirmier de Pluzunet qui avait été créé par Martine Blanchard. J'avais envie de liberté et de rendre service à mes patients. Après presque 30 ans d'exercice libéral à Pluzunet, je pars en retraite au 1^{er} janvier 2024.

Jeanne : moi je suis arrivée en 2010 après avoir également travaillé en Hôpital, je suis en retraite depuis le 1^{er} octobre 2023.

Que reprenez-vous de toutes ces années au service des Pluzunétois ?

On peut dire qu'avec notre métier d'infirmière libérale on a vraiment un rôle social auprès de la population, au-delà du soin qu'on apporte, l'infirmière est souvent la seule personne que certaines personnes âgées voient dans la journée. On a vraiment une relation privilégiée avec nos patients, c'est un peu une grande famille, on est souvent dans la confiance et on peut intervenir en relai avec la Mairie sur certaines situations de détresse ou de difficultés.

On tient à remercier tous les Pluzunétois pour leur confiance pendant toutes ces années, ils ont toujours été accueillants et bienveillants. On est très heureuses de l'arrivée de Mélanie et Marina, qui avec Katell, vont continuer à apporter ce service essentiel et de proximité à la population.

Katell, Marina et Mélanie, pouvez-vous vous présenter ?

Katell : j'ai 45 ans, j'ai fait mes études sur Nantes puis exercé en hôpital 8 ans avant de me mettre en libéral sur la région de Guingamp pendant 3 ans. Depuis octobre 2022 je suis au cabinet de Pluzunet, l'exercice en milieu rural me convenant mieux.

Marina : j'ai 32 ans, je suis originaire de Lannion et j'habite avec ma famille au Loc'h. Après avoir fait mes études sur Paris, j'ai exercé 6 ans en psychiatrie au Bon Sauveur et avec le départ de Caroline j'ai saisi l'opportunité d'exercer en libéral. Je suis donc remplaçante au cabinet depuis octobre 2023.

Mélanie : j'ai 25 ans et suis originaire de Ploubezre. J'ai fait mes études à Cholet puis exercé 3 ans à l'Hôpital de Lannion. Avec mon ami nous habitons Pluzunet depuis 2 ans et prochainement à Kérivoal.



Caroline, Jeanne, Mélanie, Katell et Marina

Comment voyez-vous votre métier et avez-vous des projets ?

Nous serons dans la continuité du service apporté jusqu'à présent, nous avons la même vision du métier. Nous avons néanmoins comme projet de développer l'accueil de patients autonomes au cabinet pour des prises de sang, des pansements ou de la vaccination par exemple. Évidemment nous continuerons de fonctionner par tournée, sur un planning de 3 semaines et 7 jours sur 7. Notre secteur d'intervention comprend Pluzunet, Trégrom et une partie de Tonquédec soit plus de 30 patients visités par jour.

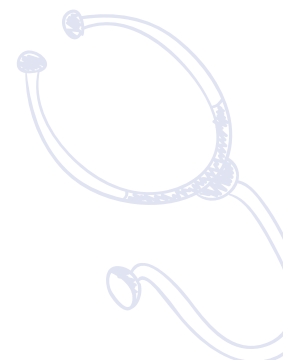
Contact

Par téléphone au cabinet 02 96 47 81 55

ou téléphone portable 07 56 20 23 76

et enfin par mail :

infirmieresliberalespluzunet@outlook.fr



Zoom sur la Vie Municipale

RETOUR SUR CE QUI A FAIT L'ACTUALITÉ À PLUZUNET

ARGENT DE POCHE 2023

L'été dernier, six jeunes ont participé au dispositif « Argent de poche », en réalisant des missions d'intérêt général : ramassage de déchets, petits travaux à l'école, à la mairie, aide au fest-noz du Loc... Un beau dispositif pour se rendre utile, expérimenter le monde du travail et gagner un peu de sous !



CAFÉ PARENTS DE LA RENTRÉE

Comme chaque année depuis 3 ans, la municipalité était présente le matin de la rentrée pour offrir un café aux parents, institutrices et agents de l'école. L'occasion de faire connaissance avec les parents d'élèves, et de faciliter la rentrée des petits nouveaux !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'Armistice de 1918 s'est déroulée en présence de nombreux enfants et de leurs parents. Après avoir lu les paroles de la chanson « Le Soldat » et déposé les fleurs au Monument aux Morts, les enfants se sont appliqués à chanter La Marseillaise apprise en classe. Une belle performance et un moment fort pour ce temps de mémoire.

NETTOYAGE CIMETIÈRE

Comme chaque année à quelques jours de la Toussaint, une dizaine de bénévoles ont participé au nettoyage du cimetière. Le désherbage se fait à la binette et sans produit chimique ! La mairie offrait la pause-café et un verre à la fin du chantier.



ÉCO-PÂTURAGE

Les lagunes sont désormais entretenues par 7 chèvres qui assurent la tonte et le débroussaillage. Une cabane douillette et un ratelier à foin ont été confectionnés par les services techniques, avec des matériaux de récupération. Les chèvres seront bientôt rejointes par des oies !



● zoom sur la vie municipale

DRAGONAUTES

Samedi 2 décembre, 350 motards ont répondu à l'appel des Dragonautes pour la balade de Noël de l'Estran. Les fonds récoltés sont au profit des enfants hospitalisés à Trestel.



EXPO TRÉGOR 14-18

Du 4 au 8 novembre, l'association pluznétoise Trégor 14-18 a organisé une exposition dédiée aux soldats pluznétois qui ont vécu la Grande Guerre. Un temps fort dédié à la mémoire, à l'occasion duquel la médaille du soldat Henri Martin, retrouvée sur un champ de bataille de l'Aisne, a été remise à sa famille. Après plusieurs mois de recherches menées par Pascal Lamotte et André Simon, cette remise fut un grand moment d'émotion pour les descendants du soldat venus spécialement.



PARDON DU LOC

Tous les ans au 15 août a eu lieu le traditionnel pardon du Loc. La veille, le fest-noz a rassemblé près de 800 danseurs qui ont bravé le mauvais temps!



COLIS DE NOËL



Les élus ont assuré la traditionnelle distribution des colis gourmands de fin d'année pour les personnes de 80 ans et plus, ainsi que pour les personnes n'ayant pas pu assister au repas des Anciens le 11 novembre, pour raisons médicales. Les colis ont été confectionnés par le commerce local, la boulangerie Loas. 45 foyers dont 10 couples, 20 femmes et 15 hommes ont bénéficié de ce cadeau de la commune. La distribution est un temps de rencontres et d'échanges apprécié des Anciens et des élus!

CONCOURS FLEURISSEMENT

La troisième édition du concours de fleurissement organisé entre Pluzunet et Tonquédec a rassemblé 18 participants. La remise des prix a eu lieu cette année à la mairie de Pluzunet. Pour Pluzunet, les lauréats sont Patrick et Marie-Josée Le Roux, Jean-Yves et Martine Le Morvan, et Rolland et Nicole Nicolas.



JOURNÉE PRÉVENTION CAMBRIOLAGES

Une après-midi de prévention contre les escroqueries et cambriolages a été organisée au Centre Culturel de Pluzunet, avec la participation de Présence Verte et de la Gendarmerie des Côtes d'Armor. Des conseils pratiques ont été rappelés aux cinquante personnes venues assister à ce temps d'information gratuit et ouvert à tous.



MARCHÉ D'HALLOWEEN

Fin-octobre, le marché hebdomadaire de Pluzunet s'est délocalisé à la salle polyvalente pour fêter Halloween. Une trentaine d'exposants, artisans et commerçants sont venus pour l'occasion, et les enfants de l'école déguisés ont défilé dans les allées.

NETTOYAGE DES RIVES DU LÉGUER

En juillet, à l'occasion du Léguer en Fête, un chantier de nettoyage a été organisé à Pont Coat Dunois en collaboration avec le comité de bassin versant Vallée du Léguer et la commune de Pluzunet. Une quarantaine de bénévoles avec l'aide des jeunes en mission « Argent de Poche » ont ramassé près d'une tonne de déchets (ferrailles, plastiques, verres...). Lénaïg Corson, joueuse internationale de rugby, était la marraine de l'opération en tant qu'ambassadrice de Surfrider Fondation Europe.



PARE-BALLON

Le pare-ballon du stade René Le Roux a été remplacé en novembre. C'est l'entreprise Le Verger de Pédernec qui s'est chargée des travaux, pour un montant de 23 558,04 € TTC. La Ligue de Football de Bretagne a subventionné cet investissement à hauteur de 8 600,00 €.



REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des Anciens a eu lieu le 11 novembre, avec 120 convives. Cette année encore, ce fut un moment d'échanges et de convivialité autour d'un déjeuner préparé par le restaurant Le Jardin des Saveurs de Bégard. Les doyens du jour étaient Thérèse Le Roux et Roger Le Gall, 89 printemps chacun.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants a été installé en novembre. Il est composé de 8 élèves de l'école de Pluzunet élus pour un mandat de 18 mois. Les petits élus ont reçu leurs écharpes lors d'une cérémonie d'installation.

SALLE ALBERT PRIGENT

La façade de la salle Albert Prigent s'était dégradée au fil des années. Elle a été démontée pour être remontée sur des fondations stables, de quoi assurer la pérennité du bâtiment.

TRACTEUR

Le tracteur des services techniques était âgé de plus de 20 ans et a été remplacé. C'est la concession Deutz de Plounévez-Moëdec qui a été retenue pour fournir un nouveau tracteur d'une puissance de 95 chevaux, réceptionné le 12 décembre.



ÉTAT CIVIL 2023 (SECOND SEMESTRE)

8 NAISSANCES DONT :

Anna Louise Hélène LE PAPE, née le 30 juillet 2023, fille d'Alexandre LE PAPE et Maëla JEZEQUEL

Albin LE BAIL, né le 6 août 2023, fils de Kévin LE BAIL et Mélanie LE PERRU

Awen GÉRARD, né le 26 août 2023, fils de Mathieu GÉRARD et Margaux BACHELIER

Lisa Diane Maya BESNIER NAVEREAU, née le 18 septembre 2023, fille de Vincent BESNIER et Marion NAVEREAU

Paul Loïc Patrick LE ROY, né le 2 octobre 2023, fils de Axel LE ROY et Léa PELOIS

1 MARIAGE :

François ERNOULT et **Eve MALBRANCKE**
le 23 septembre 2023, 5 Kernalégan.

2 DÉCÈS :

Yvon LE BEUVANT, décédé le 29 juillet 2023
à l'âge de 58 ans.

Jean-Pierre BODEVEUR, décédé le 1^{er} décembre 2023
à l'âge de 79 ans.



● conseils municipaux

Le Conseil Municipal s'est réuni 2 fois au cours du second semestre, le 14 septembre et le 28 novembre 2023.

CLASSEMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES.

Les archives de la commune conservées au deuxième étage de la mairie ont besoin d'être triées et ordonnées. Les communes sont propriétaires de leurs archives, et sont tenues d'en assurer la conservation et la mise en valeur. De nombreuses communes des Côtes-d'Armor ont déjà réalisé un classement de leurs archives communales en faisant appel aux services du Centre de Gestion qui dispose d'un archiviste itinérant. Celui-ci a dressé un état des lieux des archives de Pluzunet le 14 avril 2023 : les conditions de stockage sont globalement correctes, mais un travail de tri et de classement important est à réaliser.

Ce classement des archives permettra d'abord d'identifier de façon précise des documents d'intérêt patrimonial à conserver et à mettre en valeur. Ensuite de se défaire de façon certaine des documents arrivés au terme de leur durée d'utilisation administrative et ne présentant pas d'intérêt à être conservés. Le classement sera réalisé par des professionnels de l'archivage selon les grands thèmes de l'activité communale et dans les règles établies par le Service Interministériel des Archives de France. Par ailleurs, les recherches de documents administratifs seront facilitées, et les documents historiques seront plus facilement mis à la disposition des habitants.

Le devis proposé par le Centre de Gestion et validé par le Conseil chiffre à 237 heures le temps nécessaire pour la réalisation du classement (équivalent à 6 semaines), à un coût horaire de 48,00 €. Le coût total de la mission d'archivage sera donc de 11376,00 €, avec une facturation échelonnée sur 3 exercices budgétaires, soit 3792,00 € en 2024, 2025 et 2026.

MOTION DE SOUTIEN AUX EHPAD

Les élus responsables d'EHPAD sur leur territoire appellent l'ensemble des élus, conseillers municipaux et conseillers communautaires des Côtes-d'Armor, à les soutenir en adoptant une motion pour la prise en charge de la dépendance, le soin et l'accompagnement portés à nos anciens dans notre département.

Le 29 juin 2023, réunis à La Roche-Jaudy, les maires, présidents de CCAS, élus, les directeurs des établissements, ont tour à tour fait part de leurs difficultés financières, dues à des financements insuffisants des autorités de tutelle; mais également leurs difficultés croissantes de recrutement et l'épuisement des personnels. À cela s'ajoute des factures d'énergie exorbitantes, un seul trimestre pouvant représenter l'équivalent de la facture de l'année écoulée, des dépenses instaurées par l'Etat : Ségur, prime Grand Âge, revalorisation du point d'indice, essentielles pour nos personnels, mais qui ne sont pas compensées par les dotations.

Collégalement, les élus présents décident :

- De ne pas payer les factures d'énergie, tant qu'un véritable bouclier tarifaire ne sera pas mis en œuvre pour nos EHPAD. Les crédits correspondants au montant 2022 seront mis en réserve.
- De présenter une motion de soutien aux EHPAD à l'ensemble des communes du département.

- De refuser collégalement de voter le prochain BP si déficitaire .
- De solliciter une rencontre avec le ministère de la Santé et le ministère de la fonction publique, ministre déléguée aux collectivités territoriales.
- D'engager le cabinet Coudray sur une mission de conseil quant aux recours juridiques possibles de nos communes vis-à-vis de l'État.

Les élus des Côtes-d'Armor rappellent le rôle de « 1^{er} ligne » des maires et des conseillers municipaux. Nous sommes tous concernés, même les communes n'ayant pas d'EHPAD sur leur territoire, car c'est bien l'accueil de tous nos anciens qui est concerné. Nous nous mobilisons dans un objectif de défense du bien commun et pour œuvrer dans le sens de l'intérêt général. « *Nous ne faisons pas les lois, bien souvent, nous les faisons appliquer. Nous demandons aujourd'hui à l'État de bien vouloir nous entendre : nous, élus locaux, sommes fondés à faire des propositions pour la loi Grand Age.* »

INSCRIPTION D'ITINÉRAIRE AU SCHEMA COMMUNAUTAIRE DE LA RANDONNÉE

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté est couvert par 144 circuits de petite randonnée et 5 de grande randonnée. Ceux-ci servent à la pratique pédestre, mais aussi aux activités équestres et VTT à destination de la population locale et des visiteurs. Lannion-Trégor Communauté s'est engagée dans l'élaboration de son schéma communautaire de la randonnée pédestre qui vise à sélectionner une centaine de circuits de randonnée parmi les sentiers existants sur son territoire. Pour cela, plusieurs critères objectifs ont été retenus pour établir cette liste de sentiers : longueur du circuit, richesse du patrimoine naturel et bâti, proportion de bitume, caractère intercommunal du tracé. Les sentiers retenus resteraient d'intérêt communal et les modalités d'entretien et de balisage ne changeraient pas par rapport à ce qui existe aujourd'hui sur la commune.

Sur la commune, les sentiers retenus sont :

- Le circuit de petite randonnée : « Circuit de la vallée du Léguer ».
- L'itinéraire : « GR34A (futur GRP - Grande Randonnée de Pays) ».
- L'itinéraire « Mon Tro Breizh ».

MISSIONS ARGENT DE POCHE

6 jeunes Pluzunétois ont participé au dispositif et ont réalisé 53 missions sur les 60 initialement prévues, soit 795 € d'indemnités versés aux jeunes. Beau succès cette année encore : entretien du patrimoine, petits travaux à l'école, arrachage de la balsamine, aide aux espaces verts...

DÉBAT SUR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Les élus ont débattu sur le PADD dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H et ont particulièrement mis en avant les éléments suivants qui seront remontés à LTC :

- Demande d'équité entre les territoires, en particulier pour les zones rurales : préserver les services notamment en santé,



en administrations publiques, en borne de recharges pour véhicules électriques. C'est ce qui garantira l'attractivité des communes rurales.

- Optimiser l'utilisation des zones artisanales et industrielles existantes. Repenser de façon logique: l'utilisation du foncier, l'utilisation des bâtiments vacants, et le foncier qui reste disponible, et ne pas implanter en dehors de ces zones (exemple d'Anthénéa, en plein cœur de Lannion avec un modèle économique qui pose question).
- Aéroport de Lannion : il semble envisageable de se passer de cet outil dont l'utilisation et le coût interrogent.
- Habitat : solutionner le paradoxe dans les petits bourgs ruraux qui veut que l'on protège le patrimoine existant (zone ABF) en empêchant parfois l'installation d'habitat.
- Les élus ont pris acte que le débat sur le PADD a eu lieu.



RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

La commune de Pluzunet reconduit un contrat de ligne de Trésorerie pour l'année 2024 pour un montant de 100 000,00 €. Cette ligne de trésorerie apporte une souplesse nécessaire dans la gestion quotidienne et permet de faire tampon entre les décalages ponctuels entre dépenses et recettes.

2 propositions ont été reçues : CMB, La Banque Postale et Crédit Agricole. Après que les 3 offres aient été présentées, le CM a retenu l'offre du CMB.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UTILISER LE ¼ DES INVESTISSEMENTS 2023 SUR DÉBUT 2024

Le CM autorise le Maire à mandater des investissements début 2024 en attendant le vote du BP 2024 à hauteur de 44 018,50 €.

INSCRIPTIONS EN NON-VALEUR ET REPRISE SUR PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Sur demande de la trésorerie, admission en non-valeur d'un montant de 3916,63 € (montant correspondant à des impayés de loyers, dette partiellement effacée par la Banque de France).

Par ailleurs, il est demandé par la trésorerie de procéder à une reprise sur provision pour créances douteuses d'un montant de 106,25 € ramenant le montant total de la provision à 1181,79 €.

RECENSEMENT 2024

Le CM a pris acte de la nomination de M. Loïc FRESSENCOURT en tant que coordinateur communal.

Le recensement se déroulera du 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Deux agents recenseurs sont nommés.

Le CM prend acte de l'enveloppe allouée par l'INSEE à la commune pour la réalisation de l'opération d'un montant de 1956,00 €.

Il est décidé une rémunération forfaitaire nette de 1350,00 € par agent recenseur.

PROPOSITION D'ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

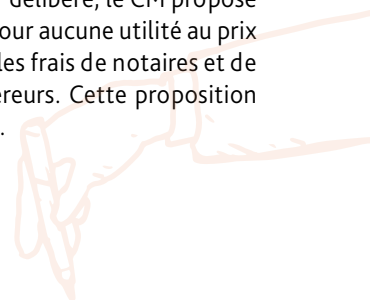
Le CM a validé l'adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire proposé par le Centre de Gestion 22, en optant pour une franchise de 15 jours pour les agents CNRACL et IRCANTEC.

PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR D'ACHAT

Le CM a validé l'instauration d'une prime exceptionnelle « Pouvoir d'achat » d'un montant de 400,00 € proratisé au temps de travail.

PROPOSITION DE VENTE DE 2 PARCELLES AU LOC

La commune de Pluzunet est propriétaire de 2 petites parcelles au Loc, cadastrées B-288 et B-289, contigües à une maison qui vient d'être achetée par un couple qui s'installe sur la commune. Le couple a demandé à pouvoir acquérir ces 2 parcelles d'une surface totale de 180 m². Après en avoir délibéré, le CM propose de vendre ces 2 parcelles qui n'ont à ce jour aucune utilité au prix de 1 000,00 € l'ensemble, net vendeur, les frais de notaires et de géomètres étant à la charge des acquéreurs. Cette proposition sera soumise aux potentiels acquéreurs.



Zoom sur la Vie Culturelle & Associative

ZOOM SUR L'ACTUALITÉ, LES PROJETS D'ANIMATION ET LA VIE ASSOCIATIVE PLUZUNÉTOISE

AMICALE LAÏQUE

Cette année l'amicale de Pluzunet a démarré avec un nouveau bureau : Jessie à la présidence, Marina à la Trésorerie, Émilie et Séverine au secrétariat.

Cette année, pour financer différents projets, nous avons renouvelé plusieurs ventes que nous voulions les plus attractives possibles :

- les photos de classe (individuelles et en groupe),
- les gavottes,
- le partenariat sapin de Noël avec Les Fleurs du Méné.

Nous avons participé aux différents marchés sur la commune :

- Marché d'Halloween : défilé des enfants déguisés (jus d'orange offert).
- Marché de Noël : vente d'objets créés par les enfants et maîtresses.

D'autres actions sont prévues de janvier à juin avec entre autres :

- une vente de pizzas,
- une vente d'objets personnalisés,
- la collecte de journaux (bac de tri devant l'école) avec Cellaouate,
- la kermesse.

Ces ventes permettent à chacun de participer selon ses moyens et de faire participer l'entourage : familles, voisins, amis !

Nous tenons à remercier M. le Maire, Patricia Le Quéré pour leur implication ainsi que tous les employés municipaux !

Merci à toute l'équipe pédagogique de l'école de Pluzunet pour leur collaboration tout au long de l'année !

Et à vous parents, pour votre implication, pour nos enfants ! N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour aider dans les différents projets.

L'équipe de l'amicale

BEVAÑ TOST D'AR MENEZ BRE

Un arbre, deux arbres... une forêt !

L'année 2023 a été marquée par sa violence au niveau climat, du vent fort inhabituel, de la pluie et beaucoup en peu de temps et de la douceur.

Les arbres, notamment les chênes ont beaucoup souffert : des branches cassées, arrachées, des arbres déracinés, en cause les feuilles qui étaient encore vertes d'où cette prise au vent et un sol humide en surface.

Ce type d'évènement, peu courant, nous fait prendre conscience de notre vulnérabilité par rapport aux éléments qui se déchaînent.

L'arbre et la forêt ont un rôle important dans la nature qui nous entoure et dont nous faisons partie.



L'arbre stocke le carbone dans son bois et dans l'humus qui est produit par la décomposition des feuilles.

L'arbre est à l'origine de la création des sols qui nous nourrissent.

L'arbre et la forêt nous apportent la fraîcheur dont nous profitons l'été en période de canicule, et c'est aussi les arbres qui, par l'évapotranspiration des feuilles, apportent de l'humidité à l'air ambiant l'été et créent ainsi les nuages qui viennent arroser nos cultures.

L'arbre est une plante à bois véritable que l'on appelle aussi xylème, dont les vaisseaux, constitués de faisceaux de cellules mortes alignées et entourées de lignine, ont la capacité de transporter de grandes quantités d'eau et de nutriments depuis le sol jusqu'aux feuilles.

L'arbre est aussi un producteur d'oxygène qui nous permet de respirer.

L'arbre freine aussi la circulation de l'eau quand les pluies sont trop fortes et permet ainsi aux nappes phréatiques de se remplir.

L'arbre nous protège lors de grosses tempêtes, il diminue la vitesse du vent.

Jean Giono l'avait compris quand il a écrit en 1953 une nouvelle « l'homme qui plantait des arbres ». Là où la forêt régresse, l'eau disparaît. Ce qui est de plus en plus d'actualité.

Sur un terrain déboisé où les sources avaient tari, un vieil homme a semé des arbres, la forêt a poussé, la pluie est revenue, les sources ont recommencé à couler, la vie est revenue.

Rien n'est irréversible, plantons des arbres.
« Quand un arbre tombe on l'entend ;
quand la forêt pousse pas un bruit. »
(Proverbe africain)

Que l'année 2024 vous soit belle et tranquille.

PLOUMILLIAU PLOUBEZRE BASKET CLUB

Le PPBC a repris la saison 2023-2024 tambours battants, avec un stage d'été durant lequel le nouveau parrain du club, Ron STEWART, coach aux USA, est intervenu auprès des enfants.

En cette rentrée, le plaisir de la balle orange rebondissante est au rendez-vous pour toutes les catégories, des plus petits aux plus grands, en loisir et en compétition.

Au programme de cette saison, une sortie en bus pour assister à un match pro à Landerneau, les matchs de championnat avec nos 7 équipes de jeunes engagées, les stages durant les vacances, les sorties basket et extra basket, la Fête de Noël et bien d'autres évènements encore.



Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 06 64 31 39 29 ou par mail ppbc77@yahoo.com

FNACA

Notre association s'est réunie en Assemblée générale le mardi 21 novembre. On compte actuellement 13 adhérents et 7 adhérentes. L'ordre du jour prévoyait la distribution des cartes et le renouvellement du bureau.

Yves NICOLAS prend la présidence, Raymond VEGUER devient vice-président et Raymond OLLIVO reste trésorier et secrétaire et cela depuis plus de 25 ans. Le porte-drapeau reste Pierre LE PENNEC secondé par Claude NICOLAS.

Le 19 mars 2023, nous étions bien représentés pour la cérémonie du Cessez-le-feu, en mémoire des 30 000 militaires morts ou disparus pendant ces années. Après la commémoration, notre Association s'est retrouvée pour le repas annuel à Bégard.

Merci au public et aux jeunes présents aux manifestations patriotiques des 19 mars, 8 mai, et du 11 novembre.

Notre projet est de se retrouver le 19 mars 2024 après la cérémonie dans un restaurant de la région pour un repas. Nous tenons à remercier M. le Maire et la municipalité pour la subvention qu'on nous accorde tous les ans. La fin de l'année approche, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une très bonne année.

Yves NICOLAS



GWENN HA DU PLUNED



La fin de saison 2023 reste incertaine pour la programmation des trails après la tempête que nous avons subi début novembre. En effet, par arrêté préfectoral de

nombreuses organisations voient leurs trails annulés à cause de la sécurité des tracés qui ne peut être assurée en sous-bois ou sentier. Le club a vu sa manifestation sportive annulée à cause de la complexité administrative cette année, mais nous avons bien programmé notre rendez-vous sportif le 1^{er} septembre 2024.

Nos adhérents ont participé aux différents trails de la région, trois d'entre nous ont participé au trail d'Emeraude à St Malo sur une distance de 45 kms et trois autres ont bouclé les 100 kms au trail des templiers à Millau.

Pour 2024, un nouveau challenge va voir le jour, nommé « Trégor Trail Challenge » comportant huit trails du trégor dont Pluzunet avec Trégrom, Tonquédec, Plouaret, Pleudaniel, Plouguiel, Quimper-Guézénec et Cavan.

Les modalités du challenge sont en cours de réflexion, la première épreuve étant programmée le 15 mars à Trégrom.

Courant janvier nous effectuerons les adhésions au club, la date sera publiée dans la presse mais les personnes intéressées pour des footings en commun peuvent nous contacter dès à présent.

Bonne année sportive à tous.

Tél. 06 02 36 21 51 (Le Quéré Gérard)

Tél. 06 33 62 00 52 (Daniou Marie-Françoise)



TRÉGOR MARCHE NORDIQUE

BELLE PROGRESSION POUR TRÉGOR MARCHE NORDIQUE

Le club pluzunétois Trégor Marche Nordique comptabilise désormais 43 adhérents. Dix nouveaux marcheurs et marcheuses se sont inscrits cette année, séduits par le fonctionnement du club : 2 randos loisirs par semaine : jeudi matin et samedi après-midi en alternance en bord de mer et en pleine nature.

Les circuits (10 à 12 km) ne présentent pas de difficulté et s'adressent à tous, débutants ou aguerris. Alors si vous aimez la marche, la nature et la convivialité, contactez-nous !

Le bureau de l'association est constitué de Sylvie Brichet et Annick Thomas, qui gardent respectivement les fonctions de présidente et secrétaire. Véronique Colvez est la nouvelle trésorière et Marie-Lise Tady devient trésorière adjointe.

Infos : tregormarchenordique@bbox.fr

PLUNED PATRIMOINE

L'association Pluned Patrimoine a été très active ce second semestre.

Nous avons terminé l'aménagement du chemin qui enjambe le Kérélo, ruisseau qui délimite les communes de Pluzunet et de Trégrom, offrant ainsi un parcours avec deux passerelles, et un passage sur caillibotis.

En direction de Milin Coz, entretien de la fontaine de Feunten Coz et du lavoir, et du chemin de Woas Wenn sur toute sa longueur permettant une petite boucle de randonnée à partir du bourg.

Préparation de la randonnée du Léguer : entretien de la fontaine et du lavoir de Craoù Moc'h, débroussaillage le long du Léguer.

Juillet-Août nous avons bénéficié de l'aide de jeunes de la commune dans le cadre de la « Mission Argent de Poche ».

Le repas du 15 août, une bonne participation.

Le dimanche 27 août : randonnée du Léguer, dont le thème était : Le Léguer, une rivière sauvage et des hommes». Très forte participation, et une belle balade le long du Léguer avec la visite du moulin de Craoù Moc'h.

Nous sommes intervenus au lavoir de Pors An Goff, prenant la suite de Jean-Yves Morvan qui l'a entretenu pendant plus de 20 ans.

Mise en valeur de la croix au carrefour en direction du manoir de Coat Nizan (route de Cavan).

Participation à l'entretien du cimetière avant la Toussaint.

La tempête a fait de gros dégâts dans la campagne, sur les chemins de randonnée, nous avons commencé à couper et à dégager le bois pour permettre aux randonneurs de circuler.

Merci aux bénévoles très actifs qui nous encouragent et nous confortent dans nos actions.

Belles fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2024.

● zoom sur la vie culturelle & associative

Zoom sur la Vie Culturelle & Associative (suite)



GYM PLUZ

Le club de gymnastique Gym Pluz a connu quelques changements d'activités cette année :

Le cours pour enfants a dû être supprimé faute d'effectif suffisant.

Le cours de fitness du mardi soir a été annulé pour indisponibilité de l'animatrice Soizig.

Le lundi matin de 10 h 30 à 11 h 30, nous maintenons le cours de stretching.

Théo Le Guilcher propose des exercices d'étirement, assouplissement et respiration visant au maintien d'une mobilité souple et ample.

20 personnes y assistent régulièrement.

Le mercredi matin de 9 h 15 à 10 h 15, Théo anime le cours de gymnastique d'entretien : équilibre, renfort musculaire et étirements contribuent à une bonne tonicité générale. 28 adhérents en profitent.

Le mercredi soir de 18 h 30 à 19 h 30, notre nouvelle animatrice Pauline Baud propose une activité de fitness doux : sur des musiques d'ailleurs ce sont des exercices de coordination, de musculation profonde et d'étirement; la danse, la libération des tensions et la relaxation apportent la joie et la détente. Venez rejoindre le petit groupe actuel des 9 adhérentes.

Pour **les inscriptions en cours d'année**, le tarif est dégressif.

Renseignements au 06 20 20 49 94 ou au 06 76 33 89 06.

L'**Assemblée Générale** du club aura lieu à la médiathèque le samedi 27 janvier à 10 h. Soyez nombreux.

Un **repas à emporter** est déjà programmé pour le samedi 17 février avec l'aide de nos adhérents.

Le bureau de Gym Pluz vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année.

ASSOCIATION LOC NOZ

Le fest-noz du Loc en août 2023 a démarré par une grande première : la venue du bagad de Tréguier qui a joué et lancé la danse. La pluie s'est également invitée en journée et s'est heureusement arrêtée dès le début du fest-noz : merci au bagad... d'avoir soufflé les nuages.

Le public a donc pu danser sur les airs du bagad, puis sur les airs du groupe War-sav, de Fred Guichen et Erwann Moal, du duo de chanteuses Goïc et Suignard-Bouliou, et des Frères Cornic.

Un bilan très positif avec environ 700 entrées, malgré la météo incertaine.

L'opération jus de pommes se poursuit, vu son succès. Vous pouvez

toujours nous retrouver sur le marché, place du bourg, tous les vendredis après-midi. Merci à Christian pour son implication !

L'année 2024 va être marquée par un grand concert programmé le 31 mars (dimanche de Pâques) : nous aurons la chance d'accueillir le groupe de musique bretonne Barzaz. Après leur passage à Glasgow, au Royal Concert hall fin-janvier, ils nous feront l'honneur de venir à Pluzunet.

Les musiciens de Barzaz sont Youenn Lange (chant), Jean-Michel Veillon (flûtes), Gilles Le Bigot (guitares), Alain Genty (basse fretless) et David Hopi' Hopkins (percussions).

Ce concert se poursuivra par un fest-noz avec les duos Gilles Lehart et Mathieu Messenger, Ifig et Nanda Troadec, Youenn Lange et Erik Marchand, Jean-Michel Veillon et Gilles Le Bigot.

Cet événement est en cours d'organisation, mais sachez dès à présent qu'il faudra réserver vos places.

Il y aura également deux concours de boules en doublettes le week-end de Pâques, les 30 et 31 mars, celui du samedi sera prolongé en nocturne. Ces concours seront organisés en partenariat avec l'association Boulou Pluned. En parallèle, buvette et petite restauration sur place.

De plus, l'assemblée générale de Loc Noz est d'ores et déjà prévue le samedi 20 janvier, et lancera l'organisation du fest-noz du Loc 2024.

En attendant, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, *Le bureau.*

ASSOCIATION DAO D'AR C'HAD

L'année 2023 a commencé, comme il n'est pas coutume pour l'association, par un spectacle pour enfants :

La Famille Raton, concert-lecture d'après Jules Verne interprété magnifiquement par Olivier Depoix (chant, accordéons) et Emmanuelle Huteau (chant, clarinette, tuba).

Les spectateurs ont eu la chance d'être accueillis en musique par les musiciens Victor Lafargue et Mathieu Messenger.

Quelques semaines plus tard, a eu lieu l'assemblée générale, le 6 mai 2023. Le bureau est légèrement modifié :

Présidente : Marie Pierre Le Pennec

Trésorier : François Lautrou

Secrétaire : Susan Eales

Pour le week-end de la fête de Pluzunet, le concert avec la harpiste Clotilde Trouillaud, a enfin pu avoir lieu après 2 reports dus au Covid. Concert en solo, harpe celtique, un véritable succès.

Début juillet, nous avons eu de la chance d'accueillir Jean-Michel Veillon et Jacky Molard en concert. Puis, fin août, le traditionnel stage de flûte traversière de Jean-Michel Veillon qui a affiché complet. Cette année, il a invité Yves-Marie Berthou pour le concert du samedi soir.

L'année 2023 finit en grande fanfare avec la soirée organisée pour la sortie du livre-CD de Bernez Tangi, « L'oublie, Chien de feu, volume 2 ».

Lors de la soirée, Bernez a lu des poèmes de son nouveau livre en breton et français, avec Susan Eales en anglais, accompagné du duo Jean-Luc Thomas (flûte), et Gabriel Faure (violon), ainsi que des guitaristes de renommée internationale Bernd Maier et Heinz Strobel, qui les ont rejoints depuis Aschaffenburg, en Allemagne.

C'est sur ces belles notes que l'on vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture tous publics :

- Lundi : 15 h-17 h 30
- Mercredi : 10 h-12 h 30 et 15 h-17 h 30
- Vendredi : 16 h-18 h 30
- Samedi : 10 h-12 h 30

Les Pluzunétois peuvent emprunter **gratuitement** à la médiathèque (5 livres + 2 CD + 1 DVD pendant 3 semaines). De nouveaux livres sont achetés tous les mois et l'équipe reste à l'écoute de vos suggestions.

Il y a également 4 postes informatique avec accès internet gratuit.

En dehors des horaires d'ouverture tous publics, des **accueils de groupes sont organisés** le mardi et le jeudi. En plus des accueils des élèves de l'école, des animations « Bébés lecture » pour les tout-petits et du partenariat avec le RPAM, l'accueil des résidents de l'hôpital du Bon Sauveur est renouvelé. Le mardi, des **résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée** viennent désormais se poser à la médiathèque pour un temps de lecture et d'écoute musicale.

Cet été, Roseline a travaillé à La Roche-Jagu avec des collègues bibliothécaires lors d'une journée qui programmait des animations familiales autour du livre. En échange, la médiathèque a bénéficié des animations gratuites « **Cuisinons les histoires** ». Ces ateliers étaient animés les 4 et 18 novembre par Delphine Bailleul. Une formule originale et gourmande qui a ravi les familles pluzunétoises participantes.

Dans le cadre du réseau des médiathèques Bégard-Pluzunet-Plouaret, les 3 médiathèques ont mutualisé leur budget pour proposer une rencontre artistique aux enfants. Grâce à cette démarche, les élèves CE1-CE2 ont rencontré l'illustratrice **Aurélia Fronty**, célèbre pour ses très beaux albums pour enfants. Elle leur a parlé de son métier et ils ont pu vivre avec elle un atelier d'illustration. Un grand moment pour nos artistes en herbe !

À noter mercredi 20 décembre à 10 h 30 « **Noël à la médiathèque** » :

- histoires et comptines de Noël pour les 3-6 ans,
- atelier créatif / décoration en papier recyclé pour les 6-11 ans,
- petites douceurs de Noël (chocolats, gâteaux) offertes aux enfants présents.

Comme toujours, ces animations sont gratuites. Places limitées, merci de vous inscrire par mail : mediatheque.pluzunet@orange.fr

Attention! **La médiathèque sera fermée du lundi 25 décembre au mardi 2 janvier inclus.**

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et à toutes !



CENTRE CULTUREL - KALON PLUNED

L'assemblée générale de Kalon Pluned a eu lieu samedi 7 octobre et il y a eu un retour très positif sur les animations organisées les 2 dernières années.

Le bureau de l'association est désormais composé de : Marie-Pierre Le Pennec à la présidence, Yves Vastel à la trésorerie et Edith Congard reprend le flambeau du secrétariat.

Pour rappel, l'association organise une fois par an un spectacle, à hauteur du budget alloué. L'idée est de donner accès à la culture au plus grand nombre et le spectacle programmé est gratuit. Le spectacle est souvent associé à un partenariat avec la médiathèque municipale afin de créer un moment de convivialité.

Un spectacle est d'ailleurs en cours de programmation pour le printemps 2024.

Annie Lefèvre est toujours force de proposition en matière d'exposition. Ainsi se sont relayées sur les murs de la médiathèque pas moins de 7 expositions en 2023 : les aquarelles de Mathilde Lardenois et celles du pluzunétois Paul Salliou, les photos de bestioles de Bertrand Bascoules et celles du cavannais Gérard Morgant. Ensuite il y eut les créations des élèves de Marie Gouny, les photos d'oiseaux de Laurent Hilbert et enfin les tableaux sur l'enfance de la pluzunétoise Josepha Cosquer.

Un programme varié d'expositions qui attire les visiteurs bien au-delà de la commune.

Au fil de la semaine, le centre culturel est bien animé avec diverses activités : les cours d'arts plastiques et de dessin de Marie Gouny, les cours d'informatique proposés par PATG, les ateliers chants avec Morgan Touzé le jeudi soir et Clara Gomez le vendredi soir, et l'association Arts Pluned qui se réunit pour peindre le jeudi.

Les salles de réunion sont également prisées par les associations de la commune. Merci de réserver par mail auprès de Roseline : mediatheque.pluzunet@orange.fr.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

VDI CREATEURS

Nous avons encore passé une très belle journée ce dimanche 3 décembre au salon de Noël, où nous avons encore de beaux stands, beaucoup de visiteurs et deux expositions : Déborah, artiste textile Estherélia qui exposait des Costumes et Bruno Barat qui lui exposait son village de Noël miniature.

Nous voudrions remercier tous les exposants qui sont tous les ans plus nombreux et fidèles, ainsi que vous tous nos visiteurs qui font que ce salon perdure.

Sur l'année 2024 nous allons encore organiser nos deux salons : de Printemps le dimanche 7 avril et nous fêterons nos 10 ans au Salon de Noël le 1^{er} décembre 2024 où nous vous préparerons des animations et des nouveautés.

Les membres de l'Association VDI CRÉATEURS vous remercient tous pour cette nouvelle année passée à vos côtés et hâte de vous retrouver l'année prochaine.

Merci à tous et merci aussi à la commune de Pluzunet.

Joyeuses Fêtes.





Sacrée tempête !

ELLE ÉTAIT ANNONCÉE DEPUIS QUELQUES JOURS... ET LES PRÉVISIONNISTES DE NE SONT PAS TROMPÉS. AU PETIT MATIN DU JEUDI 2 NOVEMBRE 2023, LA TEMPÊTE CIARÀN A SOUFLÉ FORT SUR L'OUEST, ET SUR LA COMMUNE DE PLUZUNET.

Le phénomène prévu s'annonçait d'une telle intensité que vers minuit, la vigilance Rouge était déclenchée par Météo France. La dernière fois que ce niveau de vigilance a été atteint, c'était lors de l'épisode de chaleur de l'été 2022. Vers 6 h, une alerte préfectorale était lancée sur les téléphones mobiles via le dispositif Fr-Alert, afin d'inviter tous les habitants à rester chez eux et à ne prendre aucun risque.

Dès 7h30, avec le lever du jour, les services techniques de la commune sont entrés en action. Le constat était édifiant : pas une route n'était praticable. Des arbres étaient couchés par dizaines, des câbles électriques traînaient au sol, des poteaux télécom étaient arrachés... La première intervention a eu lieu sur la route de Lanveur : une voiture s'est retrouvée coincée entre deux arbres. Le conducteur a eu beaucoup de chance ! Ensuite tout s'est enchaîné. Avec le renfort d'agriculteurs, d'élus et de bénévoles, les dégagements des routes ont duré toute la journée.

Des arbres parfois centenaires ont été couchés par la violence du vent. Peu de dégâts sur les bâtiments ont été recensés, à l'exception de l'église qui a perdu quelques ardoises, et dont la fenêtre du clocher a été projetée à l'intérieur. Des élus sont montés au clocher le matin, pour repérer les dégâts potentiels. Le vent a eu la force de faire tomber des stèles du cimetière, qui pèsent pourtant plusieurs centaines de kilos, et de coucher des panneaux de signalisation.



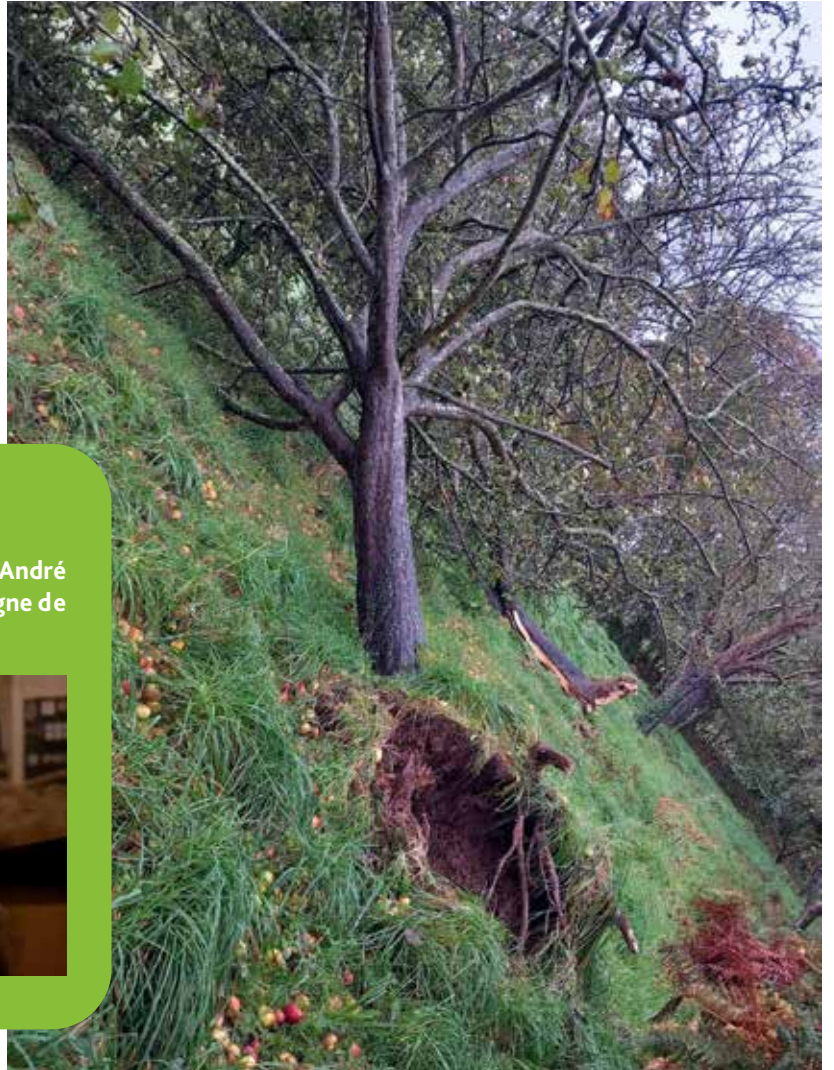
Le plus gros des dégâts se trouvait sur les réseaux électriques et télécoms. Bon nombre de câbles électriques ont été couchés ou sectionnés par la chute des arbres. Les équipes ENEDIS sont arrivées très vite sur le secteur, aidées par la FIRE (Force d'Intervention d'Électricité) composée de techniciens venant de toute la France, et même de l'étranger. Le travail de réparation était titanesque. Si les plus grands quartiers ont été réalimentés en quelques heures, les maisons isolées ont dû patienter parfois jusqu'à 12 jours.

Le réseau télécom a aussi subi de lourds dégâts : des centaines de mètres de câbles téléphoniques et fibre optiques ont dû être remplacés, en même temps que des poteaux cassés, voire arrachés par le vent. Les réparations se poursuivent encore aujourd'hui sur ce réseau, avec des habitants qui peuvent encore être sans téléphone/internet à ce jour.

À Pluzunet, la tempête Ciaràn restera dans les mémoires, au même titre que la tempête de 87 (qui aux dires de beaucoup, étaient plus forte encore !). Elle n'a heureusement pas fait de victimes. Elle a isolé des habitants, mais la solidarité et l'entraide ont bien souvent permis de surmonter cette épreuve qui fait désormais partie de notre histoire locale.



← *Merci!*
*Aux agents municipaux,
aux agriculteurs,
aux bénévoles,
et à tous les techniciens
qui ont travaillé
pour permettre
le retour à la normale.*



Barographe

Le 1^{er} novembre en soirée, le barographe d'André Simon amorçait déjà une chute importante, signe de la tempête en approche.



ENEDIS

En cas d'incidents sur le réseau électrique,
consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signaler toutes situations dangereuses
(24h/24 et 7j/7)

09 726 750
+ N° de département



Projet cirque à l'école du Tilleul



LA NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 A DÉBUTÉ PAR LE TRADITIONNEL CAFÉ-PARENTS. UN MOMENT DE RETROUVAILLES APPRÉCIÉ APRÈS LES VACANCES D'ÉTÉ!

L'équipe éducative a répondu à un appel à projets du CNR (Conseil National de la Refondation de l'école). Le CNR vise à faire émerger au niveau local des initiatives afin d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves ainsi qu'à réduire les inégalités scolaires.

L'équipe éducative a élaboré un projet pédagogique autour du cirque en collaboration avec la municipalité, le Carré Magique, une école de cirque et une compagnie circassienne.

Ce projet a été validé par la commission académique.

L'école bénéficiera d'un soutien financier des autorités académiques et du fond d'innovation pédagogique.

Dès janvier 2024, l'équipe éducative va commencer à travailler avec les artistes et proposer des ateliers aux enfants.

L'équipe éducative poursuit sa collaboration avec la municipalité. De nouvelles élections des représentants du Conseil Municipal des Enfants ont été réalisées au sein de l'école. Les huit enfants élus ont été installés le mardi 5 décembre.

Les enfants ont beaucoup d'idées pour améliorer le quotidien à l'école et se montrent soucieux de l'environnement.



Tous les enfants de l'école de Pluzunet, l'équipe éducative, l'ensemble du personnel communal, l'adjointe aux affaires scolaires vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024!



Enzo, Williame, Timothé, Clémence, Liz, Sarah, Gabin, Appoline



TPS - PS - MS Mme Stéphanie QUERE :

Elouan CALLAC - Billy HEUZÉ - Martin LE BITOUX - Kessi LE DAMANY - Roxane LE DROUMAGUET - Liz LE GOFF - Elouann LE MAIRE - Elena LE MOAL - Malory LEBEAU - Jade RAOUL - Tiago CORRE - Simon COSQUER - Raphaël DENIEL - Eliott GOUY - Luke-Cameron HUE - Louise JÉZÉQUEL - Yanna LE LANN - Soan LE MOAL - Mya LE ROUX - Logan TERTRAIS-KERVOT - Haina ZEFERINO - Mathys HUQER - Soan LE GUENANFF.

GS - CP Mme Valérie GUENAN et Mme Anne-Sophie CANEVET :

Inès EL MERINI - Nola GOURHANT - Elina LE DAMANY - Owen LE GOFF - Soën LE GUILLOUZIC - Joaquim LE MOAL - Gurvan MOAL - Adèle AMBLES - Anna CONRAUD - Noélie GOUY - Lesly LE BAIL - Noémie LE DROUMAGUET - Milo LE MANACH - Maxence TURLUCHE.

CE1-CE2 Mme Virginie VANNIER :

Samuel BERNIER - Ethan CIBAKOVITZ LE ROUX - Leïla GIRAUDO - Ophélie LEBEAU - Alma MARTINEZ - Emily-Rose LEBLANC - Floryan ZAHNER NICOL - Malika BRAIEK - Léo CORRE - Gabin GOURIOU - Anna HAMON RAOUL - Yaël HEUZÉ - Lola JOSSE - Nolan LE BALC'H - Timothé LE HENAFF - Liz LE LANN - Téléo LESTIC - Eloan MARTINEZ - Faustine MOAL - Sarah STEUN - Mia URRU.

CM1 - CM2 Mme Laurence BOUCHARD :

Elya GOURHANT - Raphaël LESTIC - Lana POULAIN - Apolline ROSSE - Eloïse ZAHNER NICOL - Manon AMBLES - Lou BEN - Enzo BARDOT - Chloé CALLEBOUT - Kélie CHAILLET - Alyssa CIBAKOVITZ LE ROUX - Enzo HAMON RAOUL - Williame LE MEHAUTE - Florian LÉVEILLÉ - Emie MACKÉ - Maria RAYER-SALMON - Clémence ROSSE - Marin ROVERC'H - Nitza SURTOUC - Sacha URRU.

ÇA BOUGE

à Pluzunet !

Plus d'infos
sur le site de
la mairie.



WWW.PLUZUNET.BZH

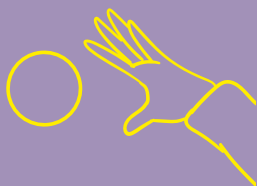


2024

PLUZUNET EN FÊTE

FÉVRIER

Le 17 : Repas à emporter
organisé par GYM'PLUZ



MARS

Les 30 et 31 : Concours de boules
(nocturne le 30) organisés
par Boulou Pluned + Loc Noz

Le 31 : Concert / Fest noz
organisé par Loc Noz



AVRIL

Le 7 : Salon de Printemps
organisé par VDI Créateurs

MAI

Du 3 au 5 : Fêtes Patronales

JUIN

Du 7 au 14 : Rétrospective tableaux
Suzan Eales organisée par Dao dar c'had

Les 14 et 15 : Festival
organisé par Decibel Feuilles

Le 30 : Kermesse
organisée par l'amicale laïque



JUILLET

Du 12 au 14 : Concours de boules
organisés par Boulou Pluned

AOÛT

Le 14 : Fest Noz
organisé par Loc Noz

Le 15 : Repas
organisé par Pluned Patrimoine

Le 25 : Randonnée du Leguer
organisée par Pluned Patrimoine

SEPTEMBRE

Le 1^{er} : Trail
organisé par Gwenn Ha Du

Le 14 : Concours de boules
organisés par Boulou Pluned

DÉCEMBRE

Le 1^{er} : Salon de Noël
organisé par VDI Créateurs



Recensement 2024

Cette année, Pluzenet réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.



POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1 Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3 **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

LES DEUX AGENTS RECENSEURS



Chantal GUERSON



Edith CONGARD

+ d'infos

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter **Loïc Fressencourt, à la mairie.**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Prévention cambriolages

Pour prévenir les risques de cambriolage, vous pouvez demander le passage d'un référent sûreté de la Gendarmerie.

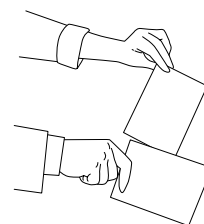
Cette visite est gratuite et vous permet d'identifier les failles éventuelles de votre logement en matière de sécurité.

Pour demander le passage d'un référent sûreté, adressez-vous à la mairie.

Élections européennes

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024.

Il s'agira d'élire nos nouveaux députés européens qui siègent au Parlement à Bruxelles et Strasbourg.



Pluzunet

RECENSEMENT À 16 ANS



Le recensement citoyen est obligatoire dès 16 ans. Cette étape est très importante, car l'attestation de recensement qui vous sera remise par la mairie vous sera demandée pour passer le code, le permis de conduire, et tous les diplômes soumis à l'autorité publique : BAC, CAP, BEP...

*N'oubliez pas!
Passez en mairie avec votre
carte d'identité, votre livret de
famille et un justificatif
de domicile.*



Mairie de Pluzunet
2 rue Anatole le Braz
22140 Pluzunet
02 96 47 82 41
WWW.PLUZUNET.BZH
MAIRIE.PLUZUNET@ORANGE.FR

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h

Après-midi
sur rendez-vous

LE MAIRE PEUT VOUS RECEVOIR
tous les jours sur rendez-vous